



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

ECE/EB.AIR/WG.5/85
19 janvier 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

ORGANE EXÉCUTIF DE LA CONVENTION SUR LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE TRANSFRONTIÈRE
À LONGUE DISTANCE

Groupe de travail des stratégies et de l'examen

Trente-neuvième session
Genève, 18-20 avril 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ DE LA TRENTE-NEUVIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève, et
s'ouvrira le mercredi 18 avril 2007 à 15 heures¹

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du rapport de la trente-huitième session du Groupe de travail.
3. Examen du Protocole de Göteborg de 1999.
4. Incidences, sur les politiques, de la révision des Directives pour la communication des données d'émission.

¹ De nouvelles procédures d'accréditation applicables aux membres de toutes les délégations participant à des réunions au Palais des Nations ont été mises en place. Ceux-ci sont donc priés de remplir le bulletin d'inscription disponible sur le site Internet de la Convention (<http://www.unece.org/env/registration/lrtap.htm>), et de le retourner au secrétariat deux semaines au plus tard avant la réunion. Le jour de la réunion, les membres des délégations sont priés de retirer leur plaquette d'identité auprès du Groupe des cartes d'identité, Section de la sécurité et de la sûreté de l'ONUG, dans ses nouveaux locaux, Portail de Pregny, 14, avenue de la Paix (voir le plan sur le site Internet de la Convention).

5. Examen de 2006 des stratégies et politiques visant à réduire la pollution atmosphérique.
6. Activités de suivi visant à mettre en œuvre le Plan d'action pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale.
7. Options envisageables en ce qui concerne les procédures de modification du Protocole de 1998 relatif aux polluants organiques persistants.
8. Questions diverses.
9. Adoption des décisions du Groupe de travail.

II. ANNOTATIONS

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Calendrier indicatif: Mercredi 18 avril, 15 heures

Documentation: ECE/EB.AIR/WG.5/85

Point 2: Adoption du rapport de la trente-huitième session du Groupe de travail

Calendrier indicatif: Mercredi 18 avril, après-midi

Documentation: ECE/EB.AIR/WG.5/84 (Rapport de la trente-huitième session)

Point 3: Examen du Protocole de Göteborg de 1999

Calendrier indicatif: Mercredi 18 avril, après-midi

Documentation: ECE/EB.AIR/WG.5/2007/1 (Examen du Protocole de Göteborg de 1999: projet de rapport du secrétariat)

ECE/EB.AIR/WG.5/2007/2 (Questions technico-économiques)

ECE/EB.AIR/WG.5/2007/3 (Atelier sur l'ammoniac atmosphérique)

Le Groupe de travail des stratégies et de l'examen devrait poursuivre ses travaux sur l'examen du Protocole de Göteborg de 1999, notamment les progrès réalisés en matière de réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique ainsi que des polluants responsables de ces effets. Il sera saisi de l'avant-projet de rapport sur l'examen du Protocole. Le Groupe de travail devrait examiner ce document et donner des indications quant aux travaux ultérieurs à mener en vue de mettre au point la version définitive du rapport à sa quarantième session en septembre 2007.

Les délégations du Canada et des États-Unis communiqueront des renseignements à jour sur leurs activités tendant à faciliter l'examen du Protocole de Göteborg.

La délégation suédoise fera part au Groupe de travail des résultats de l'Atelier sur la pollution atmosphérique et ses rapports avec les changements climatiques et le développement

durable (Göteborg, Suède, 12-14 mars 2007), qui présentent un intérêt pour l'examen du Protocole de Göteborg.

Le Groupe de travail sera également saisi du rapport de la dixième réunion du Groupe d'experts des questions technico-économiques, tenue en novembre 2006 à Marseille (France), et d'un rapport sur les résultats de l'Atelier sur l'ammoniac atmosphérique, qui a eu lieu en décembre 2006 à Édimbourg (Royaume-Uni).

Point 4: Incidences, sur les politiques, de la révision des Directives pour la communication des données d'émission

Calendrier indicatif: Jeudi 19 avril, après-midi

Documentation: ECE/EB.AIR/WG.5/2007/4 (Incidences sur les politiques de la révision des Directives pour la communication des données d'émission)

À sa vingt-quatrième session, l'Organe exécutif a invité le Groupe de travail à étudier les moyens de renforcer l'efficacité des Directives pour la communication des données d'émission en vue d'améliorer la notification des données sur les émissions. Le Groupe de travail est appelé à examiner les options présentées dans le document établi par le secrétariat en concertation avec le Bureau de l'EMEP et à donner des indications en la matière.

Point 5: Examen de 2006 des stratégies et politiques visant à réduire la pollution atmosphérique

Calendrier indicatif: Vendredi 20 avril, matin

Documentation: ECE/EB.AIR/WG.5/2007/6 (Examen de 2006 des stratégies et politiques visant à réduire la pollution atmosphérique, résumé analytique)

À sa vingt-quatrième session, l'Organe exécutif a approuvé le projet d'examen de 2006 des stratégies et politiques visant à réduire la pollution atmosphérique et a invité le secrétariat à le publier, en l'accompagnant d'un résumé analytique, en temps voulu pour la sixième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» prévue à Belgrade en octobre 2007. Le Groupe de travail est appelé à examiner le résumé analytique établi par le secrétariat et à formuler des recommandations.

Point 6: Activités de suivi visant à mettre en œuvre le Plan d'action pour l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale

Calendrier indicatif: Vendredi 20 avril, matin

Les délégations communiqueront des informations à jour sur les mesures prises pour mettre en œuvre des éléments précis du Plan d'action pour l'Europe orientale, le Caucase et

l'Asie centrale. La délégation du Kazakhstan informera le Groupe de travail des résultats du projet CAPACT² et des initiatives futures nécessaires dans ce domaine.

Point 7: Options envisageables en ce qui concerne les procédures de modification du Protocole de 1998 relatif aux polluants organiques persistants

Calendrier indicatif: Vendredi 20 avril, après-midi

Documentation: ECE/EB.AIR/WG.5/2007/5 (Options envisageables en ce qui concerne les procédures de modification du Protocole de 1998 relatif aux POP)

À sa vingt-quatrième session, l'Organe exécutif a invité le Groupe de travail à envisager, en se fondant sur le rapport du Groupe spécial d'experts juridiques, la possibilité d'opter pour une procédure accélérée, y compris en l'associant aux procédures existantes, aux fins de la modification des annexes au Protocole, et, s'il y avait lieu, à demander au Groupe spécial de soumettre un nouveau rapport au Groupe de travail pour examen. Le Groupe de travail devrait examiner les options présentées dans une note du Groupe spécial et arrêter des recommandations à transmettre à la vingt-cinquième session de l'Organe exécutif.

Point 8: Questions diverses

Calendrier indicatif: Vendredi 20 avril, après-midi

Au moment de la rédaction du présent document, le secrétariat n'avait aucune question à proposer au titre de ce point de l'ordre du jour.

Point 9: Adoption des décisions du Groupe de travail

Calendrier indicatif: Vendredi 20 avril, après-midi

Conformément à la procédure révisée, adoptée par l'Organe exécutif à sa vingt-troisième session pour une période d'essai de deux ans, le Groupe de travail adoptera les décisions prises pendant la session. Le projet de rapport de la session, rendant compte des décisions, sera mis au point sous sa forme définitive par le Président, d'entente avec le secrétariat, après la session et placé sur le site Internet de la Convention. Le rapport sera présenté pour adoption à la quarantième session du Groupe de travail.

² Renforcement des capacités en matière de gestion de la qualité de l'air et d'application des technologies propres de combustion du charbon en Asie centrale.